

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHARME

### Compte rendu de la réunion du 27 août 2020

L'an deux mille vingt, le 27 août à 20h30.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur le maire, Bernard BORNE.

Date de la convocation : 24 août 2020.

Présents : Frédéric Barbarit, Agnès Baudrillart, Sabrina Bechieau, Robert Claeysens, Jean-Pierre Decelas, Christian Drecq, Sylviane Drecq, Jean-Michel Rabioux.

Absents excusés : Benoît Fradin (procuration Rabioux), Chantal Machet (procuration Bechieau)

Secrétaire de séance : Sylviane Drecq.

• **Modification de la délibération D-2020-8-5** : Monsieur le Maire demande le retrait de la désignation de délégués de la Communauté de Communes Cœur de Charente et PETR, dont le vote n'était pas nécessaire.

Vote à l'unanimité.

• **Investissement - Opération n° 272-DM 01-2020- Mairie équipement informatique et téléphonie** : Pour une dépense imprévue s'élevant à 526.96€ pour l'achat d'un ordinateur, d'une souris, d'un disque dur et d'un téléphone, monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de réaliser une modification budgétaire.

Vote à l'unanimité.

• **Finalisation du contrat PEC à l'Agence postale** : Monsieur le Maire annonce que le contrat aidé PEC « Cap Emploi » a été accordé. Un contrat CDD d'un an renouvelable sur la base du SMIC a été signé. Dès le lundi 17 août 2020, Mme Tatiana Kaud assure 20h par semaine. Elle occupe le poste à l'agence postale 5 jours par semaine.

Vote à l'unanimité.

• **Questions diverses** : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux intéressés qu'il est possible d'intégrer des commissions thématiques pour l'étude des affaires communautaires de Cœur de Charente. Ceux-ci sont invités à se signaler auprès de Madame Maryse Bréchet, secrétaire de Mairie avant le 10 septembre 2020.

Monsieur le Maire a demandé une proposition de contrat auprès de Groupama afin d'assurer des bâtiments communaux sis rue de l'Ouest du Perrot.

Monsieur le Maire a reçu le programme Téléthon 2020 sur le thème « TROPFORT » et informe de la possibilité de mener une action. Monsieur le Maire doit contacter la déléguée Téléthon Nord Charente à savoir Madame Bernadette Moreau.

Le pot de départ de Madame Elizabeth Lizot aura lieu le samedi 12 septembre à 18h à la salle des fêtes avec un nombre limité de personnes.

Monsieur le Maire nous fait la lecture du faire-part de naissance, reçu, de la petite Margaux Fradin née le 22 mai 2020. D'autre part, les membres du conseil municipal souhaitent instaurer un cadeau de bienvenue pour chaque naissance sur le village par une carte-cadeau d'une valeur à préciser.

La proposition d'inviter les villageois au spectacle de Noël organisé par le Professeur des écoles et le personnel communal pour les enfants de l'école de Charmé, accompagnés de leurs parents a été présentée. Le partage d'un goûter avec les anciens, selon les conditions sanitaires est à envisager avec l'enseignante.

Monsieur le Maire informe que 3 enquêtes publiques sont en cours concernant 3 parcs éolien. Le Conseil Municipal devra donner son avis lors du conseil municipal du 22 octobre 2020.

Madame Agnès Baudrillart annonce la préparation d'un bulletin municipal et sa réalisation pour le mois de septembre.

Monsieur Christian Drecq demande quand aura lieu l'installation de l'éclairage public prévue au niveau du n° 5 de la rue haute. Monsieur Jean-Michel Rabioux annonce une réalisation prochaine.

Monsieur Robert Claeysens informe la réalisation du site internet de Charmé sur Internet et propose une réunion le jeudi 3 septembre 2020 à 18h afin de le présenter.

Le projet de plantation de haies sur 700m est toujours à l'étude. Le projet est suivi par Madame Agnès Baudrillart.

Le service de vente « Pain » et « journal » organisé au mois de juillet par certains conseillers municipaux a été positif.

Séance levée à 22h 51